



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéliennes et ouest-africaines »

Institut du Sahel

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR / D'UNE DIRECTRICE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (DST) DE L'INSTITUT DU SAHEL (INSAH)

***Les candidatures féminines et celles des ressortissants des Etats
membres sous-représentés au sein des effectifs du CILSS sont fortement
encouragées***

Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) est une organisation intergouvernementale créée le 12 septembre 1973 et son mandat est de : "s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la lutte contre les effets de la désertification et du Changement Climatique pour un équilibre écologique et un développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest". Le CILSS compte aujourd'hui treize Etats membres, dont 8 Etats côtiers : (Benin, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal et Togo), 4 Etats enclavés : (Burkina Faso ; Mali ; Niger ; Tchad) ; 1 Etat insulaire : (Cap Vert). Cependant, il déploie ses activités opérationnelles dans les dix-sept pays de l'espace Sahel et Afrique de l'Ouest des Etats membres du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA.

En outre, l'adhésion du Soudan et de la République Centrafricaine a été entérinée par la Conférence des Chefs d'Etats et ces pays seront bientôt membre du CILSS.

Le CILSS est organisé en trois (3) sites que sont : le Secrétariat Exécutif basé à Ouagadougou au Burkina Faso, l'Institut du Sahel basé à Bamako en République du Mali (INSAH) et le Centre Régional AGRHYMET/Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel basé à Niamey en République du Niger.

Le Secrétariat Exécutif assure la Coordination politique du CILSS et les deux institutions spécialisées en sont respectivement l'Institut du Sahel (INSAH) et le Centre Régional AGRHYMET/Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (CRA-CCR-AOS).

Créé le 11 décembre 1976 suite à la Résolution N° 03/6/CM/76 prise par la 6ème Session ordinaire du Conseil des Ministres des Etats membres du CILSS, tenue du 6 au 11 Décembre 1976 à N'Djamena en République du Tchad, l'Institut du Sahel (INSAH) est un outil de coopération régionale dans le domaine de la recherche agricole, dont les missions sont : " Coordonner, Harmoniser et Promouvoir, en étroite collaboration avec les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) des États

membres du CILSS, (i) les actions régionales d'études et de recherche agricole en lien avec les priorités spécifiques de la zone sahélienne et d'Afrique de l'Ouest ; (ii) la valorisation des résultats de cette recherche et (iii) le renforcement des capacités".

Il agit donc sous le mandat du CILSS , à travers cinq (5) Programmes Régionaux d'Appui (Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) ; Gestion des Ressources Naturelles et Changement Climatique (GRN/CC) ; "Accès aux marchés des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques" (AMPASPH) ; Maîtrise de l'eau (ME) et Population-genre et développement (PGD) et soutenus par quatre (4) unités d'appui au management (Administration, Financement et Comptabilité ; Gestion des Ressources Humaines ; Communication, Information et Documentation et Planification et Suivi-Evaluation.

Par Résolution n° 12/60/CM/2025 de la 60^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres tenu le 25 novembre 2025 à N'Djaména au Tchad relative au rapport de synthèse de la réflexion stratégique sur le repositionnement de l'INSAH dans le paysage institutionnel de la recherche agricole marquant ainsi une nouvelle ère dans la restructuration de l'INSAH (nouvel organigramme, expertises requises, conseil scientifique et technique) fortement arrimée avec les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) des Etats membres du CILSS, il est prévu le recrutement d'un Directeur / d'une Directrice Scientifique et Technique (DST).

Ce recrutement s'inscrit dans une dynamique de mise à niveau institutionnel de l'INSAH, comparable aux standards de gouvernance scientifique dans les organisations régionales africaines de recherche agricole.

I. DESCRIPTION DU POSTE

Titre	: Directeur / Directrice Scientifique et Technique.
Lieu d'affectation	: Bamako, République du Mali
Durée du contrat	: Contrat initial d'un an extensible à <u>cinq (5) ans renouvelables une fois</u>, sur la base d'une évaluation <u>satisfaisante</u> de la première année. La période d'essai comprise est de trois mois.
Classification	: Catégorie P5 de la grille salariale du CILSS
Type de recrutement	: Inter – Etatique
Date de clôture	: 11 septembre 2026

II. MISSION ET PORTÉE STRATÉGIQUE DU POSTE

Placée sous l'autorité directe du Directeur général, la/le DST est le principal responsable de la mise en œuvre de la vision, de la qualité et de l'impact scientifique de l'INSAH.

ful

À ce titre, elle/il :

- Assure le lien entre la Direction Générale et les départements techniques ;
- Pilote la stratégie de recherche scientifique et technique de l'Institut ;
- Supervise et coordonne les actions de programmation, les interventions opérationnelles et l'élaboration des différents rapports techniques des différents départements techniques placés sous sa responsabilité ;
- Travaille en étroite collaboration avec les autres sites du CILSS dans la mise en œuvre de la programmation globale ;
- Conçoit et gère le partenariat scientifique et technique avec les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) des Etats membres du CILSS et autres acteurs régionaux et internationaux ;
- Organise les sections de concertation avec les SNRA et les rencontres du Conseil Scientifique et Technique (CST) ;
- Œuvre en parfaite synergie d'action avec les différents départements techniques de l'INSAH, du CRA et du Secrétariat Exécutif du CILSS, à positionner l'INSAH comme une référence scientifique et technique au sein des dispositifs régionaux et africains de recherche agricole ;
- S'implique fortement dans les actions de fundraising de l'Institut ;
- Assure toute autre mission à lui confier par la direction générale.

III. RESPONSABILITES STRATEGIQUES MAJEURES

Sous l'autorité et la supervision directe du Directeur général de l'INSAH, le Directeur / la Directrice Scientifique et Technique (DST) devra en matière de :

a) Leadership scientifique :

- Définir, mettre à jour et opérationnaliser la stratégie scientifique pluriannuelle de l'INSAH ;
- Orienter la recherche vers des résultats mesurables, utiles et transférables ;
- Garantir la qualité scientifique et l'intégrité des productions de l'Institut ;
- Travailler en collaboration avec les membres du Conseil Scientifique et Technique, à définir, mettre à jour et opérationnaliser la stratégie scientifique pluriannuelle de l'INSAH avec les SNRA ;
- Œuvrer avec le département concerné, à la Valorisation des résultats de la recherche ;
- Mettre en place un dispositif d'assurance qualité permettant de garantir la qualité scientifique et l'intégrité des productions de l'Institut ;
- Nouer et renforcer les partenariats scientifiques ;
- Organiser les rencontres scientifiques.

b) Pilotage et coordination des programmes :

- Coordonner l'ensemble des programmes et projets scientifiques régionaux ;
- Assurer la cohérence, la complémentarité et la performance des programmes et projets de recherche ;
- Assurer l'implication effective des Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) des Etats membres du CILSS dans la mise en œuvre des activités opérationnelles conjointes ;



- Assurer leur alignement avec :
 - Les priorités du CILSS, notamment son plan stratégique ;
 - Les besoins des États membres ;
 - Les attentes des partenaires techniques et financiers ;
- Coordonner le rapportage ;
- Superviser le suivi scientifique, technique et budgétaire.

c) Encadrement et développement du capital humain :

- Diriger et structurer les équipes scientifiques au niveau des départements techniques ;
- Promouvoir une culture d'excellence, de responsabilité et d'innovation ;
- Coordonner et superviser le processus de recrutement des chercheurs du département en étroite collaboration avec l'UAM-GRH ou l'Unité GRH ;
- Evaluer le personnel scientifique de l'INSAH sur la base de la grille en lien avec celle du CILSS ;
- Contribuer activement au renforcement des capacités scientifiques des acteurs nationaux et régionaux.

d) Valorisation, impact et influence :

- Piloter la valorisation des résultats (innovations, outils, politiques publiques) ;
- Favoriser le passage de la recherche à l'innovation agricole opérationnelle ;
- Appuyer la visibilité scientifique de l'INSAH aux niveaux régional et international.

e) Veille stratégique et représentation :

- Assurer une veille scientifique, technologique et prospective ;
- Représenter l'INSAH dans les instances scientifiques et techniques spécialisées ;
- Contribuer au dialogue science-politique-développement.

IV. PROFIL RECHERCHÉ

Qualifications :

- Doctorat (PhD) en sciences de la vie et de la terre, en sciences humaines et sociales ou sciences agricoles, innovations technologiques agricoles ou géographie, démographie et environnement ou toute autre discipline connexe en lien avec la recherche agricole.

Expérience :

- Minimum 15 ans d'expérience confirmée dans la recherche agricole prouvée par des publications scientifiques dans des revues à comité de lecture ;
- Avoir dirigé au moins une structure de recherche agricole au plan national, régional ou international ;

- Avoir dirigé et coordonné au moins une équipe de chercheurs dans le domaine de recherche agricole au niveau des structures nationale, régionale ou internationale ;
- Justifier d'une solide expérience dans la gestion de programmes et projets de recherche ou développement ;
- Avoir une expérience probante en valorisation et transfert des résultats scientifiques ;
- Avoir une bonne connaissance de partenariat avec les systèmes nationaux de recherche en Afrique de l'Ouest et au Sahel et des organisations régionales et internationales de recherche ;
- Justifier de capacité de mobilisation des ressources financières (nombre de projets de recherche développés et de financements mobilisés) ;
- Disposer d'un carnet d'adresses fourni ;
- Bonne connaissance des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA) dans les Etats membres du CILSS.

Compétences clés :

- Leadership scientifique reconnu ;
- Vision stratégique et capacité d'anticipation ;
- Bonne aptitude en gestion du partenariat ;
- Management des ressources humaines ;
- Aptitudes élevées en coordination et représentation ;
- Maîtrise du français et de l'anglais.

V. DURÉE, ÉVALUATION ET REDEVABILITÉ

- Mandat de cinq (5) ans renouvelables une fois ;
- Évaluation annuelle fondée sur :
 - La coordination des équipes de recherche ;
 - La mise en œuvre de la stratégie scientifique ;
 - La qualité de l'encadrement scientifique et technique ;
 - Les partenariats scientifiques et techniques ;
 - La performance des programmes et projets ;
 - La valorisation et l'impact des résultats ;
 - La contribution scientifique au positionnement régional de l'INSAH.

VI. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers comprennent :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'INSAH et signé par le candidat ;
- Un Curriculum Vitae détaillé et signé ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail ou relevés de services out tout autre document prouvant l'expérience professionnelle.

NB : le/la candidat(e) doit être ressortissant(e) d'un des Etats membres du CILSS et âgé(e) de 50 ans au plus.

[Signature]

VII. SOUMISSION DE CANDIDATURE

Les dossiers en version électronique de format PDF sont reçus **au plus tard le 11 septembre 2026** à l'adresse suivante : recrutements@cilss.int avec copie à administration.insah@cilss.int.

Bamako, le 29 juillet 2026



Le Directeur Général de l'INSAH

Dr Hubert N'DJAFI OUAGA.